

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2023

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE, DE LA SANTÉ, DU TRAVAIL,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE - (N° 619)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS100

présenté par

M. Labaronne, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances (par délégation sur les  
articles 1 à 8 et 13)

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« conformément au »,

les mots :

« en application du ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.